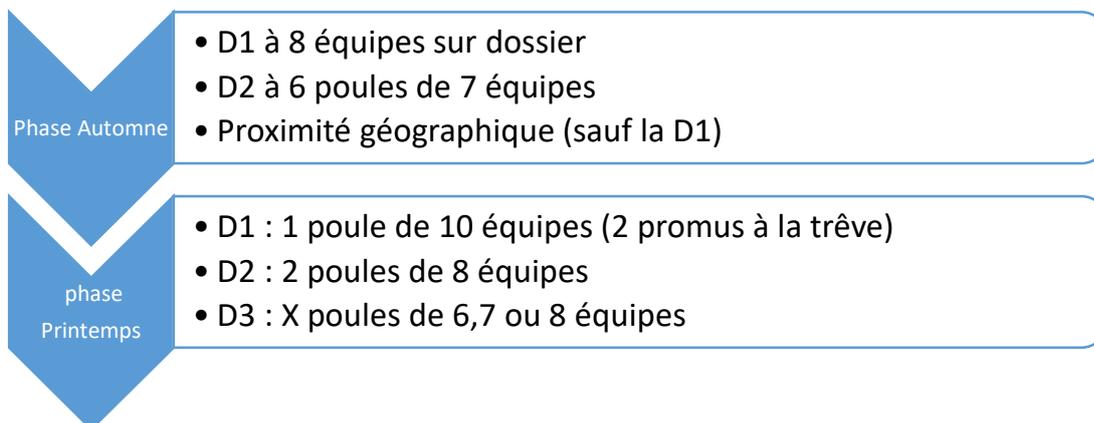




CRITERIUM U13 – MODE D'EMPLOI

Déroulement général



Phase Automne (1^{ère} phase)

Principes :

- ⚽ D1 sur dossier
- ⚽ D2 en zones géographiques
- ⚽ Impossibilité d'avoir 2 équipes du même club dans le même groupe

Engagements :

- ⚽ 45 équipes engagées = 1 D1 à 8 équipes (sur dossier) et 2 poules de 8 équipes + 3 poules de 7 équipes

Calendrier :

- ⚽ J1 et J2 : 18 et 25 septembre
- ⚽ J3, J4 et JR : 02, 09 et 23 octobre
- ⚽ J5 et JR : 13 et 20 novembre
- ⚽ J6, J7, JR : 04, 11 et 18 décembre

En cas d'égalité :

Pour 2 équipes dans la même poule, le départage sera effectué par ordre des éléments suivants :

- 1) Le résultat de l'opposition directe entre ces deux équipes,
- 2) La différence de but général la plus grande entre ces deux équipes,
- 3) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 4) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

Pour 2 équipes dans des poules différentes.

- 1) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 2) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

Phase Printemps

Principes :

- ⚽ D1 : Intégration de 2 promus de la D2 (classement au coefficient) pour une poule de 10 équipes
- ⚽ D2 : 2 groupes de 8 équipes
- ⚽ D3 : X groupes de 6, 7 ou 8 équipes

Constitution des niveaux :

Equipes sélectionnées en D1 – 2 poules de 10 équipes – 10 équipes

- ⚽ Les 8 équipes de D1 phase Automne (8 équipes)
- ⚽ Les 2^{ème} meilleurs premiers de la D2 phase Automne (2 équipes)

Equipes sélectionnées en D2 – 2 poules de 8 équipes – 16 équipes

- ⚽ Les 1^{er} de chaque poule D2 moins les 2 promus en D1 (3 équipes)
- ⚽ Les 2^{ème} et 3^{ème} de chaque poule D2 (10 équipes)
- ⚽ Les 3 meilleurs 4^{ème} de la D2 phase Automne (3 équipes)

Equipes sélectionnées en D3 – 3 poules de 6 et/ou 7 équipes en match aller

- ⚽ Les 4^{ème} restants de la D2 phase Automne (2 équipes)
- ⚽ Les 5^{ème} de chaque poule de D2 phase Automne (5 équipes)
- ⚽ Les 6^{ème} de chaque poule de D2 phase Automne (5 équipes)
- ⚽ Les 7^{ème} de chaque poule de D2 phase Automne (5 équipes)
- ⚽ Les 8^{ème} de chaque poule de D2 phase Automne (2 équipes)

La commission se réserve le droit de modifier l'organisation du niveau D2-D3 dans l'optique d'éviter des trop longs déplacements.

Calendrier :

- ⚽ J1 : 26 février 2022
- ⚽ JR, J2 et J3 : 05, 12 et 19 mars 2022
- ⚽ J4, JR, JR et J5 : 02, 09, 23 et 30 avril 2022
- ⚽ J6, J7 et J8 : 07, 21, 28 mai 2022
- ⚽ J9 (D1) : 4 juin 2022

En cas d'égalité :

Pour 2 équipes dans la même poule, le départage sera effectué par ordre par les éléments suivants :

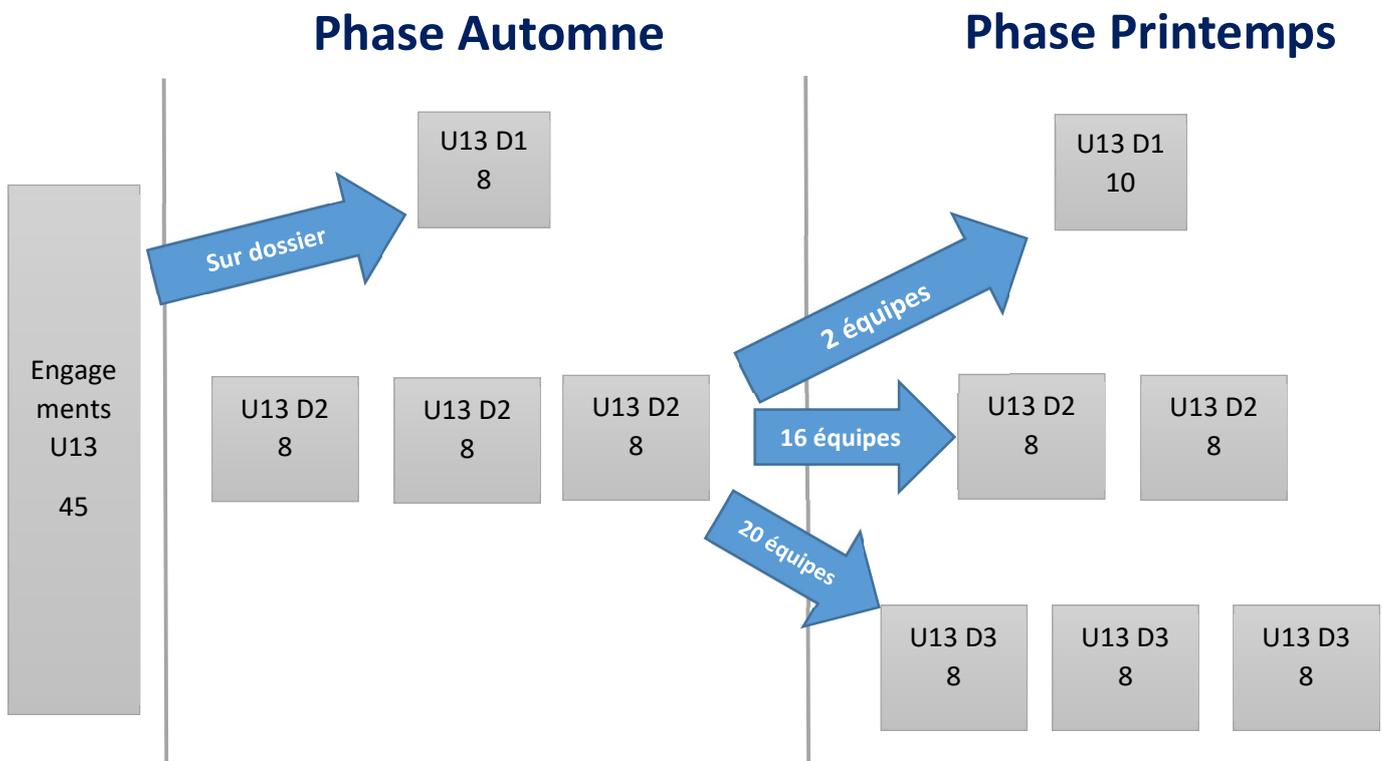
- 5) Le résultat de l'opposition directe entre ces deux équipes,

- 6) La différence de but général la plus grande entre ces deux équipes,
- 7) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 8) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

Pour 2 équipes dans des poules différentes.

- 3) Le total des jonglages au meilleur des 8 joueurs sur l'ensemble des défis réalisés.
- 4) En cas d'égalité, à nouveau, prise en compte du total des 9 joueurs au défi jonglages. Et ainsi de suite.

U13 – Schéma départemental



Objectifs :

- ⚽ Eviter les scores fleuves
- ⚽ Jouer à son niveau
- ⚽ Niveau favorisant les apprentissages



CRITERIUM U13 – CANDIDATURE D1

Modalité d'engagement

PHASE AUTOMNE

Les clubs déposent une candidature par écrit auprès de la commission en respectant les délais et en déclarant l'éducateur qui prendra en charge l'équipe.

Critère d'engagement en D1

PHASE AUTOMNE

La phase automne se déroulera en 1 groupe de 8 équipes.

Les équipes réserves ne peuvent pas s'engager (à discuter).

Les demandes des clubs seront classées suivant les critères définis dans le tableau ci-après, et sont comptabilisés par rapport à :

- ⚽ La participation U11 en N-1,
- ⚽ La participation des joueurs U12 en N-1 (futur U13)

CRITERES D'ENGAGEMENT U13 D1			
A partir de la saison 2022/2023			
CRITERES SPORTIFS - 70% des points (35 points)			
			Points
Challenge U11	Participation		10 pts
Plateau U11	Participation	100% de participation	10 pts
		80% à 99% de participation	6 pts
		60% à 79% de participation	4 pts
		0 à 59% de participation	0 pt
CPD U12	Observation	Joueurs retenus dans le dernier tour	2 pts par joueur (maximum 10 pts)
		Joueurs retenus pour la finalité	1 pt par joueur (maximum 5 pts)
CRITERES STRUCTURELS – 30 % des points			
CRITERES ENCADREMENT			
	Diplôme		Points
	BMF, BEF ou +		+3 pts
	CFF 1 2 3		10 pts
	CFF 2 ou CFF 1		6 pts
	Module U13 ou module U11		3 pts
	Autres modules ou aucune attestation		0 pt
CRITERES LABEL CLUB			
Eligibilité : Avoir candidaté au label en N-1	Niveau		Points
	Elite		5 pts
	Excellence		5 pts
	Espoir		5 pts
	3 projets sur 4		3 pts
	2 projets sur 4		2 pts
	1 projet sur 4		1 pt
MALUS			
	Type		Points
	Absence CPD U13-U12 (absence non justifiée par joueur convoqué/date)		-2 pts / absence

Adaptation des critères

L'application pour la saison 2021/2022 du projet est modifiée avec des critères adaptés en raison de la saison blanche décrétée.

- Nombre de licenciés U11 et U12 en N-1 (saison 20/21)
- Taux de fidélisation (nombre de mutés pris en compte)
- Critères d'encadrement
- Niveau de Label en N-1